



1er novembre 2025

Politique de gouvernance de l'intelligence artificielle et d'innovation responsable

Table des matières

1.0	Notre engagement envers l'innovation responsable	3
2.0	Pourquoi la gouvernance de l'IA est importante pour nos parties prenantes	3
3.0	Principes directeurs pour une IA responsable	3
4.0	Structure de gouvernance et responsabilisation	5
6.0	Pratiques responsables en matière de données et de fournisseurs	6
7.0	Transparence et rapports	6
8.0	Gouvernance axée sur les risques	6
10.0	Notre promesse	7
11.0	Approbations	7

1.0 Notre engagement envers l'innovation responsable

Chez TFI International, nous considérons l'intelligence artificielle (IA) comme un puissant moteur de transformation dans les industries de la logistique et du transport. L'IA nous permet d'améliorer la sécurité, l'efficacité et la durabilité tout en stimulant une performance commerciale accrue et la valeur pour les actionnaires.

En tant que société de portefeuille cotée en bourse au Canada et aux États-Unis, nous nous engageons à utiliser l'IA de manière responsable, en veillant à ce que toute innovation soit éthique, transparente et conforme aux réglementations canadiennes et américaines. Nos pratiques en matière d'IA sont guidées par les mêmes principes qui sous-tendent notre gouvernance, notre intégrité financière et nos pratiques commerciales éthiques.

Étant donné que nous sommes actifs dans le domaine des fusions et acquisitions (F&A) dans l'industrie du camionnage et de la logistique, la présente politique s'applique à toutes les entreprises et technologies acquises. Elle garantit une approche cohérente, responsable et sécurisée de l'IA à l'échelle de notre entreprise.

2.0 Pourquoi la gouvernance de l'IA est importante pour nos parties prenantes

L'intelligence artificielle soutient notre mission de bâtir un réseau de logistique plus sûr, plus intelligent et plus durable. Elle nous permet de :

- Améliorer la sécurité de la flotte grâce à l'analyse prédictive et à la surveillance de la performance des chauffeurs
- Accroître l'efficacité grâce à l'acheminement intelligent et à l'optimisation logistique en temps réel
- Faire progresser la durabilité en optimisant l'utilisation du carburant et en réduisant les émissions
- Améliorer l'expérience client grâce à des renseignements précis tirés des données et fournis en temps utile

Pour les investisseurs, l'IA représente une opportunité importante et une responsabilité en matière de gouvernance. Nous gérons l'IA avec la même rigueur que celle appliquée aux contrôles de la loi Sarbanes-Oxley (SOX), aux normes de cybersécurité du NIST et aux réglementations canadiennes et américaines sur la protection des renseignements personnels, y compris PIPEDA, la Loi 25, la future CPPA et les lois américaines telles que la CCPA et la CPA. Cette surveillance s'étend aux lois émergentes sur la gouvernance de l'IA et la protection des données, y compris le projet de loi C-27 du Canada – la Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique, qui contient la Loi sur l'intelligence artificielle et les données (AIDA), ainsi qu'aux cadres internationaux en évolution tels que le règlement sur l'IA de l'UE (EU AI Act).

Cette approche disciplinée aide à protéger les intérêts des actionnaires, à assurer la conformité et à renforcer la résilience à long terme de l'entreprise. Violations des politiques, normes et/ou procédures

3.0 Principes directeurs pour une IA responsable

Notre approche de l'IA est guidée par sept principes fondamentaux :

1. Transparence et explicabilité

Nous faisons preuve de transparence quant au fonctionnement de nos systèmes d'IA, aux données qu'ils

utilisent et à la manière dont les décisions sont prises. Lorsque l'IA a une incidence sur des personnes, comme les chauffeurs, les employés ou les clients, nous expliquons comment ces décisions sont prises et offrons l'accès à une révision humaine, tel que l'exige la Loi 25 du Québec.

2. Responsabilisation et surveillance

Chaque système d'IA a un propriétaire commercial désigné qui est responsable de son fonctionnement, de sa performance et de sa conformité. La responsabilité de la surveillance incombe à notre comité directeur sur l'IA, garantissant que les décisions concernant l'utilisation de l'IA s'alignent sur les valeurs de notre entreprise et nos obligations réglementaires.

3. Équité et inclusion

Nous testons tous les systèmes d'IA pour détecter les biais et les impacts discriminatoires avant et après leur déploiement. Nous croyons que des pratiques équitables en matière d'IA sont essentielles pour maintenir la confiance, protéger notre main-d'œuvre et offrir des résultats justes à toutes les parties prenantes.

4. Confidentialité et protection des données

Nous nous conformons pleinement aux lois sur la protection des renseignements personnels dans toutes les juridictions où nous exerçons nos activités, y compris PIPEDA, la Loi 25, la CPPA et les lois étatiques américaines applicables.

Nous minimisons la collecte de données, dépersonnalisons les renseignements personnels lorsque possible, et protégeons les données par le chiffrement et des contrôles d'accès sécurisés. En vertu de la Loi 25, les personnes sont informées lorsqu'une décision automatisée les affecte et peuvent demander une révision humaine.

5. Sécurité et résilience

Tous les systèmes d'IA sont conçus et maintenus conformément au cadre de gestion des risques liés à l'IA du NIST (NIST AI RMF 1.0) et aux normes de cybersécurité du NIST. Le vice-président, Sécurité des TI s'assure que les actifs d'IA font l'objet d'évaluations de sécurité régulières, de tests de résilience et d'une surveillance continue pour atténuer les menaces émergentes.

6. Surveillance humaine et utilisation éthique

Nous nous engageons à utiliser les systèmes d'IA de manière éthique, en veillant à ce que toutes les applications respectent l'équité, la transparence, la responsabilisation et le respect des droits individuels. L'IA augmente, mais ne remplace jamais, le jugement humain. Les décisions touchant la sécurité, l'emploi, la conformité réglementaire ou l'information financière incluent toujours une révision et une validation humaines. Nous interdisons expressément l'utilisation de l'IA à des fins de manipulation, d'exploitation ou de discrimination, ou de toute manière qui viole les normes éthiques ou légales.

7. Auditabilité et amélioration continue

Nous maintenons une documentation détaillée pour tous les systèmes d'IA afin de soutenir les exigences de contrôle interne SOX et de faciliter les audits indépendants. Notre comité directeur sur l'IA effectue des révisions régulières pour améliorer la précision, l'équité et la conformité dans l'ensemble des initiatives d'IA.

4.0 Structure de gouvernance et responsabilisation

Notre cadre de gouvernance garantit que l'IA est développée et utilisée de manière responsable, avec une responsabilisation claire, du Conseil d'administration jusqu'aux opérations commerciales.

Rôle	Responsabilité
Conseil d'administration	Assure la surveillance de l'éthique de l'IA, de la conformité et des risques stratégiques dans le cadre de la gouvernance d'entreprise.
Comité directeur sur l'IA	Supervise la stratégie d'IA, évalue les risques et assure l'application cohérente de la présente politique dans toutes les filiales.
Vice-président, Sécurité des TI	Dirige la cybersécurité et la gestion des risques pour tous les systèmes d'IA, en assurant l'alignement avec les cadres du NIST et de protection des renseignements personnels.
Direction des TI	Supervise l'intégration des technologies d'IA dans l'architecture d'entreprise et les systèmes opérationnels.
Délégué à la protection des données (DPO)	Assure le respect des exigences en matière de confidentialité et de protection des données, y compris la Loi 25 du Québec.
Audit interne	Examine les systèmes et les contrôles d'IA pour assurer la conformité à la loi SOX et aux normes opérationnelles.
Dirigeants des unités d'affaires	Maintiennent la responsabilisation quant à l'utilisation éthique et conforme de l'IA au sein de leurs divisions.

5.0 Intégration des fusions et acquisitions

La gouvernance de l'IA et des données est une composante clé de notre stratégie de fusions et acquisitions (F&A) dans les secteurs du camionnage et de la logistique.

- **Vérification diligente** : Chaque acquisition fait l'objet d'un examen détaillé des systèmes d'IA, des pratiques de gestion des données et de la posture de conformité.
- **Intégration** : Les entités nouvellement acquises s'alignent sur notre politique de gouvernance de l'IA et notre cadre de gestion des risques dans le cadre de l'intégration post-acquisition.
- **Remédiation** : Les systèmes d'IA existants ou non conformes sont mis à niveau, isolés ou mis hors service pour assurer l'alignement de l'entreprise.

Cette approche disciplinée protège nos investisseurs, nos employés et nos clients tout en permettant une innovation évolutive et responsable dans l'ensemble de notre portefeuille.

6.0 Pratiques responsables en matière de données et de fournisseurs

Nous traitons les données à la fois comme un actif commercial et une responsabilité envers le public. Notre politique de gouvernance des données d'entreprise exige que toutes les données liées à l'IA soient :

- Collectées et traitées de manière légale et transparente
- Sécurisées par le chiffrement, le contrôle d'accès et la gestion de la conservation
- Soumises à des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (PIAs) pour les cas d'utilisation liés à l'IA
- Conformes aux règles de transfert transfrontalier de données en vertu de PIPEDA et de la Loi 25

Tous les fournisseurs et partenaires tiers en matière d'IA doivent :

- Divulguer les sources de données, les méthodes d'entraînement des modèles et les limites potentielles
- Se conformer aux cadres du NIST, de SOX et de protection des renseignements personnels
- Se soumettre à des audits indépendants ou à des certifications (p. ex., SOC 2, ISO 42001)
- Signaler rapidement tout incident ou toute violation impliquant l'IA ou les données

7.0 Transparence et rapports

La transparence et la responsabilisation sont essentielles à une utilisation responsable de l'IA. Le comité directeur sur l'IA fournit des mises à jour régulières à la haute direction et au Conseil d'administration sur les risques liés à l'IA, l'état de la conformité, la performance des systèmes, la réponse aux incidents et les exigences réglementaires émergentes.

S'il y a lieu, et sous réserve des exigences légales et réglementaires, l'entreprise peut communiquer certains aspects de ses pratiques de gouvernance de l'IA aux actionnaires, aux clients et aux partenaires par le biais des canaux de communication d'entreprise établis (p. ex., rapports annuels, séances d'information pour les investisseurs, documents réglementaires).

Cette approche assure une surveillance responsable de l'IA sans introduire d'obligations de déclaration publique inutiles.

8.0 Gouvernance axée sur les risques

Nous avons adopté une approche axée sur les risques pour le développement et le déploiement des systèmes d'IA. Chaque application d'IA est évaluée et gérée en fonction de son impact potentiel, de sa complexité et de son profil de risque. Cela garantit que les activités de surveillance, de test et d'assurance sont proportionnelles à l'influence du système sur les personnes, les opérations et la conformité, en alignement avec les normes mondiales telles que le cadre de gestion des risques liés à l'IA du NIST et le futur règlement sur l'IA de l'UE (EU AI Act).

L'IA continuera de transformer notre industrie et nos opérations. Nous nous engageons à développer et à déployer l'IA d'une manière qui est :

- **Sûre et sécurisée** — protégeant notre personnel et nos systèmes
- **Transparente et équitable** — assurant la confiance et l'inclusion
- **Durable et responsable** — alignant l'innovation sur les valeurs de notre entreprise et nos normes de gouvernance

Nous croyons qu'une solide gouvernance de l'IA non seulement garantit la conformité, mais crée également de la valeur à long terme pour les actionnaires et un avantage concurrentiel dans notre industrie.

9.0 Contact

Les questions ou préoccupations concernant cette politique ou nos pratiques de gouvernance de l'IA peuvent être adressées au :

Comité directeur sur l'IA

Courriel : TFIASteerCo@tfintl.com

10.0 Notre promesse

Nous bâtissons un avenir où l'innovation et l'intégrité vont de pair. Grâce à une gouvernance solide, un leadership responsable et des rapports transparents, nous veillons à ce que la puissance de l'IA fasse progresser notre mission, en offrant une logistique plus intelligente, des routes plus sûres et une valeur durable pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

11.0 Approbations

**Approuvé par le Comité de gouvernance et des mises en candidature et
ratifié par le Conseil d'administration**

Approuvé le 11 décembre 2025

(signé) Josiane M Langlois

Secrétaire de l'entreprise